

Conseil municipal du 06/05/2021

Présents : Cathy Lajous, Michel Tenne, Francis Martres, Jean-Pierre Cavaille, Valentin Tonus, Jean-Marc Lapalu, Philippe Massarin, Véronique Fernandez, Nicolas Taulet, Anne-Marie Gleizes

Excusée : Amélie Lamarque

Secrétaire : Cathy Lajous

Rénovation de l'ancien presbytère

L'architecte et l'économiste retenus sont venus le 23 avril pour la première réunion de démarrage du projet. Ils ont défini les tranches de travail et un planning prévisionnel.

A chaque étape le Conseil Municipal doit valider leur proposition dans les 10 jours qui suivent, pour respect du planning.

- Fin mai : remise de l'étude diagnostic du bâtiment.
- Juin : avant-projet sommaire → présentation début juillet
- Septembre : avant-projet définitif puis constitution du dossier pour permis de construire
- Avril 2022 : début des travaux pour une durée comprise entre 6 et 10 mois
- Début année 2023 : réception des 2 appartements

Rappel de plusieurs obligations :

- Choisir un Cabinet de coordination en matière de sécurité et de protection santé (SPS)
- Choisir un Cabinet de Contrôle Technique (en fin de travaux pour le contrôle du respect des règles d'accessibilité).
- Réaliser une étude thermique.
- Souscrire une assurance dommage.

.

Délibérations

- Achat parcelle de Mr Beaudoin
- Remplacement ordinateur de la mairie (car Microsoft ne fait plus les mises à jour) → commande lancée 1 634 € - subvention demandée
- Tarif des concessions du cimetière

Revue du règlement du cimetière

Envoi à la préfecture pour validation.

GESTES

A l'unanimité, le conseil municipal ne souhaite pas financer le centre social de GESTES.

En attente de la décision des 12 autres communes adhérant au groupement.

Licence IV gratuite pour la commune jusqu'en 2022

La préfecture propose aux communes de moins de 3500 habitants où il n'y a aucune licence IV, une licence IV gratuite, sous certaines conditions.

Formation de 2,5jrs obligatoire pour obtenir la licence d'exploitation.

→ Décision : accord de principe.

Questions diverses :

- Bulletin municipal : il est terminé et en cours d'édition
- Voirie communale : Nettoyage des banquettes : le 1^{er} passage n'a pas été de qualité, les travaux seront refaits la semaine prochaine.
- Accord de subventions de 30% DETR(Préfecture) pour les travaux de la Mairie.
- Elections des 20 et 27 juin : consignes sanitaires
 - o Recommandations de se faire vacciner – les assesseurs sont prioritaires au centre de vaccination
 - o Il faut une 2^{ème} urne et un 2^{ème} isoloir et des panneaux en plexiglas de protection des assesseurs
- Réunion CCID avec les impôts à prévoir.
- Plantations de fleurs au village (devant la salle des fêtes).
- Ralentisseurs au Peyrigué : à demander à la communauté des communes (responsable de la voirie)
- Projet de chemin de randonnées :
 - o Un chemin de 10km a été défini complètement sur la commune mais il faut refaire les fossés sur une partie du chemin.
 - o L'étude du dossier de référencement à la fédération française de randonnée est en cours (condition d'avoir moins de 40% de chemin goudronné)
 - o D'autres actions sont en cours (dont un rapprochement avec les autres communes limitrophes)